ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/RUS/15/Add.2

19 septembre 2013

(13-4960)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 17 septembre 2013, est distribuée à la demande de la délégation de la Fédération de Russie.

_____

Draft of the Eurasian Economic Commission Collegium Decision on amendments to the Common veterinary (veterinary and sanitary) requirements relating to listing of third countries establishments which produced raw materials of animal origin (Projet de décision du Collège de la Commission économique eurasienne portant modification des prescriptions vétérinaires (vétérinaires et sanitaires) communes en rapport avec la liste d'établissements de pays tiers produisant des matières premières d'origine animale)

La Fédération de Russie a notifié au moyen du document G/SPS/N/RUS/15 (6 mars 2013) des modifications intéressant les prescriptions vétérinaires (vétérinaires et sanitaires) communes en rapport avec la liste d'établissements de pays tiers produisant des matières premières d'origine animale. Ce projet de texte est retiré.

Le présent addendum concerne:

[ ] Une modification de la date limite pour la présentation des observations
[ ] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
[ ] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
[**X**] Le retrait d'une réglementation projetée
[ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
[ ] Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: ***(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)***

[ ] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (*jj/mm/aa*): Sans objet

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

The Eurasian Economic Commission (Commission économique eurasienne)
Department for sanitary, phytosanitary and veterinary measures (Département des mesures sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires)
12, Yakovoapostolskiy Lane
105064 Moscou (Fédération de Russie)

Téléphone: +(7 495) 669 24 00 (ext. 5178)
Fax: +(7 495) 669 24 15
Courrier électronique: kulagina@eecommission.org
dept_sanitary@eecommission.org

Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

The Eurasian Economic Commission (Commission économique eurasienne)
Department for sanitary, phytosanitary and veterinary measures (Département des mesures sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires)
12, Yakovoapostolskiy Lane
105064 Moscou (Fédération de Russie)

Téléphone: +(7 495) 669 24 00 (ext. 5178)
Fax: +(7 495) 669 24 15
Courrier électronique: kulagina@eecommission.org
dept_sanitary@eecommission.org

_____